

Réf: Dossier 199992

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAGMA CORPORATION »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 3,
Lot 119, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 20 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAGMA CORPORATION »

Objet : FOURNITURE DE BUREAU, BTP,

AMENAGEMENT,

LOTISSEMENT,

VRD,

FORMATION EN FINANCE,

MANAGEMENT,

RECOUVREMENT,

COMMERCE,

DIVERS . Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 3, Lot 119, Ilot 22

Dirigeant(s) M KORE LANDRY MODESTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01894 du 28/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24701/GTCA/RC/2023 du 28/03/2023

Pour Avis

Le CEPICI

